

Sans-papiers père d'un enfant français

Par Ali ba, le 28/10/2017 à 02:16

Bonjour,

Ma copine a donné naissance a mon fils le mois dernier. Je suis parti avec elle a la mairie pour remplir la déclaration anticipée du bebe. Après l'accouchement elle refuse de me donner les documents nécessaires afin de régulariser ma situation (je suis sans-papiers). Sachant que je visite tout le temps mon fils et j'ai passé des nuits avec lui chez elle tout le temps. Je continue à assumer mon fils jusqu'à maintenant, j'ai gardé tout les factures d'achat avant et après la naissance a mon nom. Je faisais tout ce que je peux pour assumer mon fils et je passe Jamais un jour sans le visiter. Maintenant elle refuse me communiquer tout les documents relatifs a lui.

Je sollicite vôtre aide pour savoir comment régulariser ma situation et continuer à être dans la vie de mon enfant.

Merci

Merci de vos réponses

Par youris, le 28/10/2017 à 09:24

bonjour,

pour quelles raisons, la mère de votre enfant refuse de vous fournir les documents que vous lui demandez ?

salutations